

Club Alpin Français de Dijon

Créé le 24 mars 1876

Déclaré à la Préfecture de Côte d'Or N° W 21200 1369

Agréé Jeunesse et Sports N° 21S324

Dijon le 04 novembre 2021

Convocation

Vous êtes convoqué(e)s à l'**Assemblée Générale du Club** qui se tiendra le

Mardi 30 novembre de 18h00 à 22h

Salle 7 du Palais des Sports de Dijon, 15 rue Léon Mauris,

sur l'Ordre du Jour suivant:

Ordre du Jour

- 1- Approbation du PV de l'AG du 23 décembre 2020 disponible au club
- 2- Rapport moral du Président
- 3- Intervention de Michel RICARD, Président du Comité Régional
- 4- Rapport financier
- 5- Rapport du vérificateur aux comptes
- 6- Quitus au trésorier
- 7- Désignation des vérificateurs aux comptes pour la saison 2021-2022
- 8- Présentation du budget prévisionnel 2021-2022 et approbation
- 9- Cotisation part club pour la saison 2022-2023
- 10- Vote de la mise à jour du règlement intérieur du club
- 11- Election des candidats au Comité Directeur (clôture du vote)
- 12- Désignation des représentants à l'AG fédérale en mars prochain
- 13- Rapports d'activité des commissions : Alpinisme, Bibliothèque, Escalade, Activités Nordiques, Randonnée, Randonnée alpine, Sentiers, Ski alpin, Ski alpinisme, Spéléologie, Vélo de montagne.
- 14- Présentation du Comité Départemental
- 15- Résultat des élections au Comité Directeur
- 16- Attribution des médailles de 25 et 50 ans de fidélité au club

Verre de l'amitié

Candidatures au Comité Directeur :

Compte tenu des départs et des membres sortants, il y a 9 postes à pourvoir.

Les actes de candidature écrits doivent être adressés au Président avant le 14 novembre 2021, avec copie à la Secrétaire générale.

L'Assemblée Générale est un moment important (et convivial) de la vie de votre Club, y participer montre votre attachement au Club Alpin et à ses valeurs.

La carte de membre, à jour de cotisation 2021-2022, devra être présentée à l'entrée de la salle.

La Présidente,
Evelyne Foussier